PETITION SNE-FSU et CGT

Auprès des salariés de Paris-Vicat et de la DR Île-de-France

Les salariés signataires, après avoir pris connaissance du projet d'achat immobilier à MONTROUGE et du déménagement du personnel parisien regroupé avec le personnel de la direction régionale Île-de-France, qui aurait pour conséquences :

- L'augmentation considérable pour les salariés de la DR Île-de-France : près de 50 % des salariés verraient leur temps de trajet augmenter d'une à deux heures par jour ; de plus, les temps de transport pour les déplacements professionnels seraient également très fortement impactés ;
- L'augmentation du temps de trajet d'une demi-heure par jour minimum pour les salariés du site de Vicat ;
- L'absence de restauration collective, alors que le projet regrouperait près de 250 personnes ;
- La diminution des surfaces de bureaux et espaces pour les réunions (on passerait de 16,08 m^2 pour Paris Vicat et 14,06 m^2/agent pour la Direction Régionale à 12,70 m^2 pour Montrouge) ;
- L'exposition potentielle des salariés sur un ancien site industriel pollué.

Les signataires demandent à la direction de l'ADEME :

L'abandon de ce projet, en l'état, et l'élaboration d'un cahier des charges détaillant de manière précise les besoins, tant pour les services centraux parisiens que pour la DR Île-de-France et soumis aux salariés et à leurs représentants.

Les signataires ne s'opposent pas à la recherche d'une nouvelle implantation dans les périmètres de leurs localisations existantes et respectives, sous réserve que celle-ci ne dégrade pas les conditions de travail et de transports des salariés, maintienne une restauration collective et améliore les conditions d'accueil de nos partenaires et collègues des autres sites de l'ADEME.

NOM Prénom	SERVICE	SIGNATURE